

**CNSA**



**MARNDR**

**UE**



*Ce document a été réalisé avec l'appui financier de l'Union Européenne et son contenu relève de la seule responsabilité de la CNSA*

---

**PLAIDOYER  
POUR LE PROCESSUS D'ACTUALISATION  
DU PLAN NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE  
ET NUTRITIONNELLE  
(PNSAN)**

**ACTES DE LA REUNION**

PORT-AU-PRINCE, LE 30 JUIN 2006

Décembre 2006

# **SOMMAIRE**

**LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

**REMERCIEMENTS**

**AVANT-PROPOS**

**INTRODUCTION**

**I.- CONTEXTE DE LA REUNION**

**II.- LA RONDE DES ALLOCUTIONS**

- Propos de bienvenue de la Coordinatrice Nationale pour la Sécurité Alimentaire, Madame Danielle AVIN
- Allocution du Représentant Résident de la FAO en Haïti, Monsieur Amadou Moustapha KAMARA
- Discours d'ouverture par le Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire, S.E. Monsieur François SEVERIN, Ministre de l'Agriculture
- Convergence des allocutions

**III.- METHODOLOGIE**

**IV.- LES PRESENTATIONS ET LES DISCUSSIONS**

**V.- COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS**

**ANNEXES :**

- Liste des participants
- Programme de la Réunion

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ANDAH	Comité Exécutif de l'Association Nationale des Agro-Professionnels Haïtiens
APRONA	Association des Producteurs Nationaux
ASEC	Assemblée Section Communale
BAC	Bureau Agricole Communal
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BON	Bureau de l'Ordonnateur National
BRH	Banque de la République d'Haïti
CARE	Association Cooperative for American Relief Everywhere
CARICOM	Marche Commun Caraïbéen
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CCA	Comité Communal d'Appui
CCC	Comite Consultatif Communal
CCSC	Comite Consultatif Section Communale
CDA	Comité Départemental d'Appui
CDSC	Conseil de Développement de la Section Communale
CECI	Centre Canadien d' Etudes et de Coopération Internationale
CFET	Centre de Formation et d'Encadrement Technique
CISA	Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire
CNSA	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
CONSEA	Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

CPN	Comité de Pilotage National
DDA	Direction Départementale Agricole
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAES	Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FENU/NE	Fonds d'Equipement des Nations Unies pour le Développement/ Nord'Est
FEWSNET	Famine Early Warning System Network
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
GHRAP	Groupe de Recherche et d'Action Pédagogique
GREF	Groupe de Recherches et d'Etudes Foncières
IA	Insécurité Alimentaire
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
INARA	Institut National de Réforme Agraire
INESSA	Inter Entreprise SA
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes
LAREHDO	Laboratoire de Recherche Haitiano-Dominicaine
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MAS	Ministère des Affaires Sociales
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MDE	Ministère de l'Environnement
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales

MPCE	Ministère de la planification et de la Coopération Externe
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
ONG	Organisme Non Gouvernemental
OPS/ OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAS	Programmes d'Ajustement Structurel
PDC	Plan de Développement Communautaire / Communal
PFNSA	Plate-Forme Nationale de Sécurité Alimentaire
PNCS	Programme National Cantines Scolaires
PNSAN	Plan National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSSA	Programme Spécial Sécurité Alimentaire
SA	Sécurité Alimentaire
SAP	Système d'Alerte Précoce
SE	Secrétariat Exécutif
TRC	Table Ronde de Concertation
UE	Union Européenne
UTSIG	Unité de Télédétection et de Système d'Information Géographique

## REMERCIEMENTS

Le 30 juin 2006, s'est tenue dans l'enceinte de « Karibe Convention Center » à Pétion-Ville, la « Réunion de Plaidoyer pour le Processus d'Actualisation du Plan National de Sécurité Alimentaire (PNSAN) » coordonnée par la CNSA (Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire). Le premier PNSAN a été élaboré en juin 1996 par la CNSA en concertation avec de multiples institutions des secteurs publics, privé et de la société civile. La présente réunion vise à mobiliser les partenaires de la Sécurité Alimentaire en Haïti, afin d'initier les réflexions autour du processus à mettre en œuvre et de la démarche à entreprendre, pour actualiser et compléter le PNSAN dans une ambiance de concertation interinstitutionnelle renforcée.

A cette réunion ont participé 48 représentants de 40 institutions appartenant aux secteurs suivants :

- Etatique
- Privé
- Coopération bilatérale et multilatérale
- Société Civile
- Presse

La CNSA adresse ses sincères félicitations aux différents secteurs représentés à la réunion, car sans leur participation et leur active contribution l'objectif de la journée n'aurait été atteint. Elle présente ses chaleureux remerciements aux personnalités suivantes, dont la participation à cette réunion témoigne grandement de l'importance qu'elles accordent à la question vitale de la sécurité alimentaire en Haïti :

- Le Président du Conseil Interministériel de Sécurité Alimentaire (CISA), S.E. Monsieur François SEVERIN, Ministre de l'Agriculture qui a ouvert la Réunion
- Le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, S.E. Monsieur Jean Max BELLERIVE, Membre du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire (CISA)
- La Ministre du Commerce et de l'Industrie, S.E. Madame Maguy DURCE, Membre du CISA
- Le Représentant Résident en Haïti de la FAO, Monsieur Amadou Moustapha KAMARA qui a participé à l'ouverture de la Réunion.

La CNSA remercie également les différents panélistes et facilitateurs pour la qualité de leurs interventions. Il s'agit de :

- Monsieur Aloisio MELO, Coordonnateur Général du Secrétariat du Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA) du Brésil qui a accepté de prolonger son séjour dans le pays pour pouvoir prendre une part active à cette réunion et alimenter nos réflexions avec l'expérience du Brésil. Nous en profitons pour présenter nos remerciements aux membres de la Délégation Brésilienne de haut niveau qui a visité Haïti du 25 au 28 Juin 2006 pour leur support et leur sincère collaboration. En particulier M.M. João Amorim, et Gustavo Kauark Chianca qui avaient participé avec M. Melo à une séance de travail et d'échanges avec la CNSA.

- Monsieur Garry AUGUSTIN, Coordonnateur du PSSA au Ministère de l'Agriculture
- Monsieur Gilles DAMAIS, Consultant,
- Monsieur Wilfrid DALZON, Consultant, CFET
- Monsieur Joseph Ronald TOUSSAINT, Consultant, CFET.
- Les Modérateurs, M.M. Volny Paultre de la FAO et Fruck Dorsainvil de l'ANDAH
- Le Maître de cérémonie, Monsieur Wilson Durand du MARNDR

Nous présentons également nos remerciements à :

- L'Ambassade du Brésil en Haïti, en particulier Mme Isabelle Heyvaert, pour sa traduction et interprétation des présentations et commentaires produits en portugais ;
- Tous ceux, de la CNSA et de Karibe Convention Center, qui ont aidé à la logistique de cette réunion
- Les différents invités, ainsi que les institutions qu'ils représentaient pour leur présence et leur participation active aux débats ;

Nous disons également un grand merci à M. Jacklin Guerrier, qui a aidé à la rédaction des actes de la réunion.

La CNSA espère donc que les différentes personnalités, et institutions partenaires qui ont contribué à la réussite de cette réunion continueront à accompagner les phases subséquentes du processus d'actualisation du PNSAN. Nous devons espérer que, dans un avenir proche, Haïti pourra disposer d'un nouveau plan actualisé et adapté de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui réponde aux attentes de la population Haïtienne soupirant après une amélioration de sa situation socio-économique et surtout, que ce plan puisse s'appuyer sur des ressources appropriées pour implémenter les actions qui y seront recommandées.

## AVANT-PROPOS

L'attention accordée par un pays à la problématique de la sécurité alimentaire de sa population est un indicateur du niveau de développement de ce pays et également le garant de l'importance accordée au respect des droits du citoyen. La réduction de l'insécurité alimentaire s'est inscrite dans l'agenda des 186 Nations dont Haïti qui ont participé au Sommet Mondial de l'Alimentation à Rome en Novembre 1996. Réduire de moitié jusqu'à l'horizon 2015 le nombre de personnes souffrant de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition a constitué et continue de représenter un défi majeur pour les gouvernements tant des pays en situation de sous-développement que des nouveaux pays émergents. Des plans nationaux de sécurité alimentaire ont été élaborés comme documents-cadres définissant des axes d'intervention et des options stratégiques pour orienter les programmes visant l'amélioration des conditions d'existence des peuples. Dans ce contexte Haïti a publié comme outil d'intégration des actions des acteurs impliqués dans le renforcement de la sécurité alimentaire, son premier PNSAN en juin 1996.

L'importance d'un PNSAN actualisé en 2006 comme cadre de référence validé et officialisé définissant les grandes lignes d'une politique de sécurité alimentaire cohérente et d'un plan d'intervention décentralisé pour Haïti n'est plus à démontrer. La pertinence de l'élaboration de ce document-cadre s'impose chaque jour davantage dans un pays qui connaît depuis quelques années un déficit difficile à combler en matière d'offre locale de produits alimentaires et en matière d'accès économique de la majorité de la population aux produits alimentaires. La dimension quadrangulaire de la sécurité alimentaire en Haïti à savoir disponibilité, constance/stabilité, accessibilité et valorisation biologique des aliments est devenu un paradigme fragile. La production alimentaire nationale n'arrive à couvrir qu'environ 40% des besoins de la population. Les importations alimentaires dépassent largement la disponibilité locale. La précarité et la faiblesse des revenus ainsi que les opportunités d'emploi qui ont drastiquement diminué durant les quatre dernières années ont réduit l'accès aux aliments d'un nombre sans cesse croissant de ménages. Les fluctuations de la production agricole liées au climat, et la dégradation progressive des conditions environnementales dans le pays ne permettent pas de maintenir une stabilité de l'approvisionnement en produits alimentaires de base. La Sécurité Alimentaire définie sous sa forme la plus fondamentale par le Sommet Mondial de l'Alimentation, comme l'accès de tous, en tout temps, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et productive, mérite de sérieuses réflexions.

Par ailleurs, Haïti est en train de faire face à de nombreux nouveaux défis socio-économiques qui directement ou indirectement affectent de façon négative la situation de la sécurité alimentaire au niveau national. Le nouveau contexte exige une approche modifiée, une adaptation de ce qui existait avant. Au nombre de ces défis il convient de mentionner:

- L'insécurité grandissante qui entraîne la perte d'emplois par la fermeture de nombreuses entreprises,

- L'accélération rapide de la hausse du coût des produits de première nécessité
- La montée de la prostitution juvénile à Port-au-Prince, dans les villes de province et même dans les campagnes, et l'intégration croissante des filles parmi les enfants des rues,
- La pénurie en énergie électrique conduisant à l'augmentation des coûts de fonctionnement des entreprises qui se répercutent en chômage, compression salariale et augmentation du prix des produits.
- Les changements profonds dans les habitudes alimentaires d'une grande partie de la population, entraînant la disparition de certains produits locaux.

Pour toutes ces raisons, il convient d'appuyer concrètement l'initiative de la CNSA de lancer le processus d'actualisation du PNSAN de 1996, pour l'adapter à la situation actuelle du pays, et offrir aux acteurs impliqués dans la sécurité alimentaire un espace propice à la concertation multi-institutionnelle et à l'intégration intersectorielle.

## INTRODUCTION

Ce rapport se propose de présenter les grands moments de la «Réunion de Plaidoyer pour le Processus d'Actualisation du PNSAN». Cette réunion tenue à Karibe Convention Center, le 30 Juin 2006, était une initiative coordonnée par la CNSA et rendue possible grâce au financement conjoint par l'Union Européenne et l'Etat Haïtien de l'Observatoire National de la Sécurité Alimentaire. Animée par un ensemble de spécialistes de haut niveau, elle a permis de réunir un échantillon représentatif d'acteurs étatiques et de la société civile engagés à des degrés divers dans le combat pour la Sécurité Alimentaire en Haïti.

A travers leurs discours et exposés, les Responsables concernés et les panélistes ont projeté la lumière sur la situation de la sécurité alimentaire en Haïti et sur les approches utilisées dans divers pays pour le renforcement de la sécurité alimentaire et la lutte contre la sous-alimentation et la pauvreté.

Pour des raisons de protocole, les discours d'ouverture de la Coordinatrice Nationale de la Sécurité Alimentaire, du Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire (CISA) et du Représentant Résident de la FAO en Haïti sont textuellement repris.

Pour respecter la ligne de la pensée des intervenants, les résumés présentés des différents sujets débattus sont soit des passages directement tirés des présentations des panels, soit des synthèses réalisées à partir de ceux-ci. Les débats sont reproduits sous forme de questions-réponses synthétisant un ensemble de questions et préoccupations similaires ainsi que les réponses apportées. C'est pourquoi il est très peu fait mention du nom des intervenants, sauf circonstances particulières où l'identification de l'institution est significative par rapport à l'intervention. Enfin des commentaires généraux associés à des conclusions partielles appropriées sont présentés à la fin du rapport sous forme d'éléments de référence susceptibles d'être pris en considération dans la suite du processus.

## I.- CONTEXTE DE LA REUNION

Le premier «Plan National de Sécurité Alimentaire» vit le jour en Haïti en juin 1996, quatre mois avant le Sommet Mondial de l'Alimentation de novembre 1996 tenu au siège de la FAO à Rome, et d'où sont sortis « La Déclaration de Rome sur la Sécurité Alimentaire Mondiale et le Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation ». Cent Quatre-Vingt-Six Chefs d'État et de Gouvernement dont, S.E.M. René Préval, Président d'Haïti participèrent à ce sommet. Dans sa déclaration de politique générale de Mars 1996, le Gouvernement Haïtien présentait le renforcement de la Sécurité Alimentaire comme l'un de ses axes d'action prioritaires.

Dix ans après l'élaboration du premier PNSAN, le bilan de la situation de la sécurité alimentaire en Haïti n'est pas encourageant. Les indicateurs socio-économiques, nutritionnels, sanitaires sont au rouge.

La nécessité pour le nouveau Gouvernement, la Société Civile organisée, les Partenaires de la Communauté Internationale, bref les intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire, de définir un cadre de planification et d'orientation et des mécanismes d'intervention qui s'inscrivent dans une dynamique de concertation multi institutionnelle et d'intégration intersectorielle se fait de plus en plus sentir. Dans la perspective de sensibiliser ces différents acteurs sur l'urgence d'actualiser le PNSAN de 1996, la CNSA et son Ministère de tutelle, le MARNDR, ont organisé le 30 Juin 2006, dans la sérénité des locaux du Caribe Convention Center, à Pétion-Ville/Juvénat, « **La Réunion de plaidoyer pour le Processus d'Actualisation du Plan National de Sécurité Alimentaire, PNSAN** ».

### **Objectifs de la réunion**

Permettre la construction de façon participative d'un PNSAN actualisé, prenant en compte les nouveaux défis de l'actuel contexte socio-économique d'Haïti.

En clair il s'agit, à travers cet atelier, de mobiliser tous les partenaires et acteurs tant nationaux qu'internationaux impliqués dans la planification, le financement, le pilotage et l'exécution de programmes de réduction de l'insécurité alimentaire et de renforcement durable de la sécurité alimentaire en Haïti. En particulier, leur présenter les grandes lignes d'une méthodologie permettant leur participation très active à l'implémentation du processus d'élaboration d'un nouveau PNSAN.

De manière spécifique la Réunion du 30 juin 2006 visait à:

- Sensibiliser les acteurs nationaux et internationaux sur l'urgente nécessité d'actualiser d'une part, et de participer, d'autre part, au processus d'actualisation du Plan National de Sécurité Alimentaire.
- Provoquer des débats autour d'une stratégie pour le processus d'actualisation du PNSAN.

## **II.- LA RONDE DES ALLOCUTIONS**

### **1.- Allocution de Bienvenue de la Coordinatrice Nationale de Sécurité Alimentaire, Mme Danielle AVIN**

**Monsieur le Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire**

**Monsieur le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe**

**Madame la Ministre du Commerce et de l'Industrie**

**Messieurs les Membres du Parlement**

**Monsieur le Représentant de la FAO en Haïti**

**Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs d'Organismes déconcentrés**

**Madame la représentante de l'Ambassadeur du Brésil en Haïti**

**Monsieur le Coordinateur du Secrétariat du Conseil National de la Sécurité Alimentaire du Brésil**

**Distingués Représentants des institutions bilatérales et multilatérales**

**Chers Représentants des différents Secteurs Etatiques**

**Mesdames/ Messieurs le membres du secteur privé et de la Société Civile**

**Distingués directeurs et membres de Média**

**Chers Collègues et Amis**

**Mesdames/ Messieurs**

Au nom de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire, je vous remercie de votre présence ici et de la participation que votre institution ne manquera pas d'avoir dans le processus d'actualisation du Plan National de Sécurité Alimentaire. Selon un consensus maintenant mondial, on considère que la sécurité alimentaire est garantie lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Nous sommes malheureusement loin d'une pareille situation et la réalité en Haïti est extrêmement inquiétante: l'IA et la pauvreté ont augmenté au cours de ces dernières années avec parallèlement une détérioration de la situation nutritionnelle. Et, il n'est plus nécessaire je crois de le répéter, insécurité alimentaire et pauvreté, constituent des problèmes très graves car les stratégies individuelles et très insuffisantes du pauvre pour essayer de s'en sortir compromettent le présent et l'avenir en un cercle vicieux qu'il sera de plus en plus difficile de briser; cette problématique, particulièrement complexe, ne peut être résolue que dans le cadre d'une collaboration intersectorielle et multi-institutionnelle.

Il est donc important et —il est plus que temps— de se doter d'instruments permettant de s'attaquer de façon rationnelle à ce problème majeur et tout particulièrement à ses causes. Monsieur le Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire, permettez-moi de vous manifester toute ma reconnaissance de proclamer par votre présence et par la part active que vous prenez à l'ouverture de cette journée de travail, l'importance que vous accordez à l'élaboration de cet

outil indispensable. Un premier PNSAN avait été réalisé en 1996 ; cependant si certains de ses principes ont été mis en oeuvre, il n'y a pas eu une application systématique de celui-ci, faute d'une validation et d'une légalisation de ce document de politiques.

Pourtant il est extrêmement important de se doter d'un cadre pour la planification et l'exécution des programmes et interventions de renforcement de la sécurité alimentaire aux niveaux national et décentralisé. Il est également important que cet exercice d'actualisation soit le plus participatif possible et reflète les vraies priorités de la population haïtienne en matière de sécurité alimentaire. Cette concertation devra bien sûr et tout particulièrement viser les décideurs afin qu'une harmonisation et complémentarité soit obtenue entre les stratégies de réduction de la pauvreté et celles du PNSAN ainsi qu'avec les différentes initiatives qui se mettent en place actuellement —plan de gestion des risques, plan de contingence . . . — et il faut une volonté réelle de tous les secteurs pour que ceci s'accomplisse et que cela soit avec leur collaboration.

C'est pourquoi, l'objectif principal de cette demi-journée de réflexion est de vous inviter à l'enclenchement de ce processus en vous proposant une approche très fortement participative à celui-ci et en invitant tous les secteurs concernés à y apporter leur pierre. Encore une fois, merci à vous tous, chers invités, pour votre présence qui est un gage de travaux extrêmement intéressants qui permettront d'aboutir à des résolutions concrètes en vue du démarrage du travail très participatif d'élaboration d'un nouveau Plan National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

## **2.- Allocution du Représentant Résident de la FAO en Haïti, Monsieur Amadou Moustapha KAMARA**

**Monsieur le Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire,  
Son Excellence François Séverin, Ministre de l'Agriculture des Ressources  
Naturelles et du Développement Rural,  
Madame la Ministre du Commerce et de l'Industrie,  
Monsieur la Ministre de la Planification et de la Coopération Externe,  
Tous deux Membres du Conseil National de la Sécurité Alimentaire,  
Honorables Sénateurs et Députés  
Distingués Représentants des Institutions bilatérales et multilatérales,  
Je note la présence de Monsieur Marc Josué de l'ACDI, de la BID, de l'Union  
Européenne pour ne citer que cela  
Madame la Représentante Adjointe du Programme Alimentaire Mondial,  
Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux et d'Organismes déconcentrés  
de l'Etat Haïtien,  
Mesdames, Messieurs les Représentants du Secteur Privé et de la Société  
Civile  
Distingués Directeurs et membres des Médias,  
Chers Collègues et Amis,  
Mesdames, Messieurs,  
Honorables invités,**

Permettez-moi au nom du Docteur Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO, de vous exprimer toute la gratitude de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture pour l'opportunité que vous m'offrez de dire quelques mots à l'occasion du lancement du processus de préparation du Plan National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Cette problématique comme vous le savez est au centre du mandat de la FAO, mandat qu'elle partage avec l'agence sœur qui est le Programme Alimentaire Mondial.

En lisant l'agenda de l'atelier, je me réjouis de ce que l'ordre du jour traite de la nouvelle approche du programme spécial de sécurité alimentaire en Haïti, je me réjouis également de l'exposé qui nous sera fait par Monsieur Melo, membre de la Délégation de la Mission conjointe Brésil – FAO – Haïti, il avait été initialement prévu que M. Melo ait quitté Haïti hier, mais le gouvernement Brésilien saisi de la requête du Ministre d'Agriculture pour sa participation à cet atelier a eu la bienveillance d'accepter de prolonger son séjour jusqu'à samedi pour lui permettre de prendre part à nos travaux.

Permettez moi de demander à Mme Elizabeth Heyvaert, la conseillère en Coopération de l'Ambassade du Brésil en Haïti, de transmettre au Gouvernement Brésilien nos sincères remerciements ; je voudrais qu'à ce stade, un hommage mérité soit adressé à M. Melo pour avoir bien voulu accepter de rester. Permettez moi également d'adresser ma gratitude et celle de la FAO au Premier Ministre Jacques Edouard Alexis, au Ministre Séverin, à tout le Gouvernement Haïtien pour

toutes les facilités qui ont été accordées pour permettre un déroulement exemplaire à la mission de la FAO - Brésil. A la veille de la Conférence des Bailleurs qui est programmé pour le 25 juillet à Port-au-Prince Haïti, la tenue de ce séminaire arrive à point nommé pour lancer un plaidoyer fort en faveur de la lutte pour l'éradication de la faim et de la malnutrition d'ici en 2015. Cet objectif a été explicitement fixé par la conférence régionale de la FAO tenue à Caracas il y a deux mois spécifiquement pour Haïti. Permettez moi également de demander que le processus de préparation DRSP, dont le terme est prévu en fin 2007, pour qu'il prenne en compte le processus en cours de préparation du Plan National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Je voudrais que nous puissions agir ensemble pour que le 1<sup>er</sup> objectif du millénaire soit réalisé. Je voudrais vous remercier pour votre aimable présence.

### **3.- Discours d'ouverture par le Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire, S.E. Monsieur François SEVERIN, Ministre de l'Agriculture**

**Monsieur le Ministre de la Planification et de la coopération Externe,  
Membre du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire,  
Madame la Ministre du Commerce et de l'Industrie, également Membre du  
Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire,  
Messieurs les membres du Parlement,  
Monsieur le Représentant de la FAO en Haïti,  
Madame la Coordonnatrice Nationale de la Sécurité Alimentaire,  
Madame la Représentante de l'Ambassadeur du Brésil en Haïti,  
Madame la Représentante du PAM,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des secteurs étatiques,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Secteur Privé et de la Société Civile,  
Mesdames et Messieurs les Membres de la Presse,  
Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs,**

Je tiens à exprimer ma satisfaction d'être avec vous aujourd'hui pour lancer officiellement le processus d'actualisation du Plan National de Sécurité Alimentaire.

**Madame la Coordonnatrice,**

Laissez-moi vous féliciter pour cette heureuse initiative que vous avez prise. J'adresse également une salutation spéciale à M. Aloisio MELO, Secrétaire Général du Conseil National de Sécurité Alimentaire du Brésil et Membre de la délégation brésilienne de haut niveau qui nous a visité du 25 au 28 juin dernier; celui-ci a accepté de prolonger son séjour en Haïti pour pouvoir participer de façon active au lancement de ce processus.

La réunion d'aujourd'hui revêt pour moi, en tant que Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire, pour le secteur agricole dans son ensemble et pour ceux (70% de la population) qui vivent dans un état d'insécurité alimentaire constant, une importance capitale. Elle permet de réunir un ensemble d'acteurs importants de la vie nationale autour d'un thème qui nous intéresse tout au premier chef, la sécurité alimentaire globale, et, ce qui est encore plus important, la sécurité alimentaires des individus et des familles. Elle se situe également dans la ligne des grands chantiers structurels que le Gouvernement, avec l'appui du Parlement, est en train de lancer pour doter le pays d'outils de décision et de planification concertées et consensuelles intégrant toutes les couches vives de la nation qui attendent en ce moment de la vie nationale que beaucoup qualifient d'historique moins de palabres, moins de réflexions philosophiques et de débats intellectuels, mais plus d'engagement, plus d'actions pour plus de solutions concrètes à ce drame humain qu'est devenu le développement de la faim dans notre Pays.

Beaucoup d'actions sont entreprises par différents acteurs tant étatiques que privés pour réduire l'insécurité alimentaire en Haïti, mais il a toujours manqué ce cadre de référence, c'est-à-dire un plan National validé et officialisé définissant les règles, les grandes lignes d'une politique de sécurité alimentaire cohérente. Un tel Plan doit constituer un cadre rationnel, reconnu et accepté par tous, un cadre dans lequel les différents programmes, interventions et projets sont conçus et s'insèrent de façon coordonnée. Ce cadre permettra d'atteindre un niveau de synergie maximum dans les efforts en vue d'un renforcement réel et véritable de la sécurité alimentaire et d'une maîtrise constamment accrue de la gestion des risques et de l'atténuation des désastres humains et naturels.

**Mesdames, Messieurs, Madame la Coordinatrice,**

En ma qualité de Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire, je peux vous assurer de l'appui des autres Ministres du Conseil ainsi que celui de tout le Gouvernement dans cette tâche difficile que nous lançons aujourd'hui.

Nous savons qu'un plan National de Sécurité Alimentaire existe depuis 1996, mais il n'a jamais été officialisé. De 1996 à nos jours, le contexte socio économique a évolué et ce plan mérite d'être adapté aux réalités de l'heure. Le constat est là : l'insécurité alimentaire et la pauvreté ont progressé au lieu de reculer depuis les engagements pris à Rome en 1996 par une majorité de nations du monde pour que soit réduit de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim en 2015. Comme la majorité des pauvres en Haïti se trouve en milieu rural là où se crée paradoxalement la production alimentaire, ce qui fait dire que la pauvreté, donc l'insécurité alimentaire, est un phénomène majoritairement rural. Cette tendance soit être réduite le plus rapidement possible même pour arrêter le flot de migrants qui gonflent de façon incessante la population des villes et particulièrement, de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince à la recherche désespérée d'un présent meilleur.

Pour cela, le Ministre de l'Agriculture travaillera pour que « l'Agriculture haïtienne cesse d'être une agriculture de subsistance pour devenir un véritable secteur de production dans le cadre d'un développement durable ». Aussi, le programme du secteur agricole va reposer sur quatre axes majeurs qui suivront l'orientation générale de l'action gouvernementale :

- Relancer rapidement l'agriculture à travers le programme d'Apaisement Social en finançant des projets de pêche, d'élevage, d'infrastructures et l'organisation des campagnes agricoles et en mettant en place des mécanismes capables de garantir la production alimentaire de façon durable.
- Faire du paysan un entrepreneur capable de participer au développement et à la croissance de l'économie nationale et de bénéficier des fruits de cette croissance
- Faciliter l'augmentation du revenu de l'agriculteur en organisant le marché et en lui offrant la possibilité d'écouler ses produits

- Changer la mentalité des fonctionnaires du Ministère pour que ceux-ci, comme l'a dit le Premier Ministre dans sa déclaration de politique générale, se transforment en promoteurs de l'investissement.

**Mesdames, Messieurs,**

Les défis auxquels nous avons à faire face ne pourront pas être tous relevés, nous en sommes conscients, dans un horizon de cinq années. Mais il est impérieux qu'aujourd'hui nous puissions travailler à l'élaboration d'une politique sur le long terme, notamment dans le domaine de la Sécurité Alimentaire tout en nous assurant de la cohérence des politiques sectorielles qui participent de ce thème si transversal.

Je peux promettre, d'ores et déjà, que le Ministère de l'Agriculture, fer de lance de la production nationale, jouera à travers toutes ses structures sa partition au cours de ce processus d'élaboration et de validation du Plan National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle qui devra se réaliser de façon réellement participative. J'userai de toute mon influence en tant que Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire pour que ce processus s'intègre de façon harmonieuse avec celui d'élaboration de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Sur ce, très chers participants et invités, au nom du **Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire**, je déclare ouvert, cet atelier de lancement du Processus d'Actualisation du Plan National de Sécurité Alimentaire et je vous souhaite à tous un bon travail pour que les fruits dépassent la promesse des fleurs.

## 4.- Convergence des discours

Trois allocutions ont été prononcées pour lancer les travaux de la réunion; elles ont toutes, sous une forme ou une autre, mis l'accent sur les aspects suivants:

- **La pertinence de la réunion de plaider pour le processus d'actualisation du PNSAN.**

A la veille de la Conférence des Bailleurs sur Haïti qui est programmée pour le 25 juillet à Port-au-Prince, la tenue de ce séminaire arrive à point nommé pour lancer un plaidoyer fort en faveur de la lutte pour l'éradication de la faim. Elle se situe également dans la ligne des grands chantiers structurels que le Gouvernement, avec l'appui du Parlement, est en train de lancer pour doter le pays d'outils de décision et de planification concertées et consensuelles intégrant toutes les couches vives de la nation qui attendent.

- **La Sécurité alimentaire comme enjeu transversal pour le pays.**

Il est impérieux qu'aujourd'hui nous puissions travailler à l'élaboration d'une politique sur le long terme, notamment dans le domaine de la Sécurité Alimentaire tout en nous assurant de la cohérence des politiques sectorielles qui participent de ce thème si transversal, a déclaré le Ministre SEVERIN.

- **L'importance des informations fiables sur la sécurité alimentaire.**

Il faut accorder une importance primordiale à l'information susceptible d'apporter aux décideurs de tous les secteurs et de tous les niveaux une meilleure compréhension des mécanismes générant l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité et une connaissance autant que possible précise de l'évolution de la situation.

- **L'importance d'un plan national de sécurité alimentaire**

Les trois discours ont fait ressortir l'importance d'un PNSAN actualisé comme outil de cohérence et d'intégration des interventions, un cadre de référence validé et officialisé définissant les grandes lignes d'une politique de sécurité alimentaire appropriée et réaliste. Un tel Plan doit constituer un cadre rationnel, reconnu et accepté par tous, un cadre dans lequel les différents programmes, interventions et projets sont conçus et s'insèrent de façon coordonnée.

- **La nécessité d'une approche concertée, intégrante,**

L'insécurité alimentaire, constitue un problème très grave et complexe qui ne peut être résolu que dans le cadre d'une collaboration intersectorielle et multi institutionnelle.

- **Appui du MARNDR et de la FAO**

Le Ministre SEVERIN a promis, d'ores et déjà, que le Ministère de l'Agriculture, jouera à travers toutes ses structures sa partition au cours de ce processus d'élaboration du PNSAN qui devra se réaliser de façon réellement participative. Monsieur KAMARA a promis le soutien de la FAO au processus.

- **L'action intégrée, concertée entre le DSRP et le PNSAN.**

Monsieur KAMARA demande que le processus de préparation de DRSP, dont le terme est prévu en fin 2007, prenne en compte le processus en cours de préparation du Plan National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. « J'userai de toute mon influence en tant que Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire pour que ce processus s'intègre de façon harmonieuse avec celui d'élaboration de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté » a rassuré le Président du CISA, le Ministre de l'Agriculture.

### **III.- METHODOLOGIE DE LA REUNION**

Il y a eu deux panels avec les échanges et discussions à la fin de l'ensemble des présentations de chacun d'eux. Le premier panel a tenté une mise à niveau des participants sur la situation de la sécurité alimentaire en Haïti et sur plusieurs approches utilisées (au Brésil, ainsi que dans les pays d'Amérique Latine et d'Afrique utilisant la démarche préconisée par la FAO –PSSA–) pour améliorer la situation. Ce panel réunissait la Responsable de la Coordination Nationale de la SA en Haïti, le Coordonnateur du Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA) du Brésil, le Coordonnateur du Programme Spécial Sécurité Alimentaire (PSSA) en Haïti. Le deuxième panel a présenté un véritable plaidoyer en faveur d'une démarche décentralisée pour l'actualisation du PNSAN, permettant une intégration des efforts DSRP et PNSAN et a présenté une proposition de démarche méthodologique pour atteindre cet objectif. Ce panel rassemblait trois (3) consultants de métier : MM. Gilles DAMAIS, Wilfrid Dalzon et Ronald Toussaint.

#### **PANEL 1**

a) Une présentation d'informations pertinentes et actualisées, sur la situation de la sécurité alimentaire dans le but de créer une compréhension commune de cette pénible réalité dans le pays. Le thème « Diagnostic de la situation actuelle de la sécurité alimentaire » présenté par Mme Danielle Avin s'inscrit dans cette ligne.

b) Le partage d'informations avec les participants sur différentes structures et stratégies visant un renforcement de la sécurité alimentaire. Les présentations de M. Gary Augustin sur le « Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) de la FAO; de M. Aloisio Melo sur le « Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel du Brésil » (CONSEA) et sa stratégie de « Faim Zero»; de Mme Danielle Avin sur « La Structure Nationale de la Coordination de la Sécurité Alimentaire » en Haïti, s'insèrent dans le cadre du deuxième objectif du panel.

#### **PANEL 2**

c) Réflexions sur les approches méthodologiques à adopter pour le processus d'actualisation du PNSAN. Les considérations de Monsieur Gilles Damais sur « Passerelles nécessaires entre le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et le PNSAN » ; de MM. Wilfrid Dalzon et Ronald Toussaint sur une « Proposition de démarche participative et décentralisée pour la mise à jour du PNSAN » ont été présentées et discutées dans cette dernière partie de la réunion.

Les débats ont été en général très intéressants et susceptibles de contribuer à l'élaboration finale du processus d'actualisation du PNSAN. La plupart des aspects agités étaient d'ordre stratégique et méthodologique.

La méthodologie générale appliquée dans l'atelier a priorisé le système de présentation des thèmes sur « data projector » par les différents panélistes qui se

sont succédés sur la tribune de présentation, les débats faisant suite à l'ensemble des exposés d'un panel. Un Maître de Cérémonie méthodique, l'Agronome Wilson Durand du MARNDR, et deux Modérateurs talentueux, les Agronomes Volny Paultre de la FAO et Fruck Dorsainvil de l'ANDAH, ont dirigé et animé les échanges.

**IV**  
**LES PRESENTATIONS**  
**ET DISCUSSIONS EN PANEL**

## 1.- PANEL I

### PRESENTATION- I

#### « État des lieux de la Sécurité Alimentaire en 2006 »

##### Contenu de la présentation :

La présentatrice de ce thème est Madame Danielle AVIN, Coordinatrice Nationale de la Sécurité Alimentaire en Haïti.

Dans sa présentation, Mme AVIN a dressé un véritable état des lieux de la situation de la sécurité alimentaire en Haïti en faisant référence à quatre points-clefs :

- Une présentation chiffrée des principaux indicateurs de pauvreté et d'insécurité alimentaire dans le pays,
- Un bref aperçu de la balance alimentaire nationale et de la structure actuelle de la disponibilité alimentaire
- Une esquisse des facteurs explicatifs de l'insécurité alimentaire
- Une brève présentation du PNSAN 1996 ainsi que des principaux défis à lever dans le domaine de la SA

##### a) État des principaux indicateurs de pauvreté et d'insécurité alimentaire

Madame Danielle AVIN, d'entrée de jeu, a fait un constat global selon lequel l'insécurité alimentaire et la pauvreté ont généralement augmenté au cours des dernières années avec en parallèle une détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle. Sur la base de données statistiques tirées de sources diverses (IHSI, CEPALC, UNICEF, MSPP, OPS, PNUD) la panéliste a étayé sa thèse en montrant que :

- 75% de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté avec une aggravation du phénomène en milieu rural, et une montée sans cesse croissante du nombre des enfants des rues (environ 2,500) dont 20% sont des filles, dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince et dans des villes principales telles que Cap-Haitien, Jacmel, Cayes et Port-de-Paix.
- L'état de la nutrition de la population va s'aggravant avec 20% des enfants en dessous de 5 ans et environ 14% des adultes souffrant de malnutrition protéico-calorique, avec une situation deux fois plus grave en milieu rural; 65% des moins de 5 ans et 55% des femmes enceintes souffrant d'anémie, 33% des enfants de moins de 5 ans présentent une carence en vitamine A, 59% des enfants de 6-12 ans une déficience en iode.
- L'état de santé de la population est précaire avec un taux de mortalité infantile de 80 pour mille naissances vivantes, un taux de prévalence du VIH/SIDA de 3.5-3.7% et une espérance de vie à la naissance constamment en régression, soit moins de 60 ans actuellement, alors qu'en République Dominicaine le

taux de mortalité infantile est de 28 pour 1000 et l'espérance de vie à la naissance de 72 ans.

- La précarité et la faiblesse des revenus touche 90% des ménages ruraux et 56% des ménages de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. Les opportunités d'emploi ont fortement diminué durant les quatre dernières années avec la montée de l'insécurité et la diminution drastique de l'énergie électrique distribuée.
- Le coût de la vie a considérablement augmenté avec une tendance inflationniste plus élevée pour les produits alimentaires, cette dernière particularité ayant un impact plus grave en milieu rural (l'alimentation représente 56% de la consommation totale des pauvres en milieu urbain contre 71% en milieu rural)
- L'accès aux services et opportunités reste faible dans le pays en faisant référence aux soins médicaux et autres soins sanitaires, aux ressources productives, au crédit et à l'éducation.

## **b) Balance alimentaire nationale et structure de la disponibilité**

La balance alimentaire (disponibilité versus besoins) est atteinte de façon globale (mais pas l'accès économique aux aliments). Cependant la structure de la disponibilité montre que la production alimentaire nationale contribue seulement pour 41% à la disponibilité alimentaire nationale, le reste étant apporté par les importations commerciales (53.43%) et l'aide alimentaire (5.64%). Les conséquences qui en découlent sont : i) des sorties de devises de plus en plus élevées pour couvrir les frais d'importation; ii) une misère noire dans les campagnes avec son cortège de maux comme l'exode rural et l'insécurité.

La panéliste a expliqué l'insécurité alimentaire actuelle en évoquant les facteurs qui suivent:

- **Facteurs politiques et institutionnels** : instabilité politique et faible gouvernance qui engendrent i) une absence de cohérence des politiques sectorielles dans la construction d'une politique alimentaire globale; ii) une grande sectorisation des programmes; iii) la limitation aux actions d'urgence et de court terme; iv) la multiplicité et la redondance des interventions.
- **Facteurs économiques** : régression du PIB moyen et du PIB agricole per capita, faiblesse des investissements productifs, distribution sélective du crédit.
- **Facteurs démographiques et sociologiques** : forte croissance démographique; surexploitation et dégradation du milieu, urbanisation non planifiée

## **c) PNSAN 1996**

Mme Avin a également rappelé à l'attention des participants les grands axes stratégiques dominant le PNSAN 1996 :

- 1) Orientation et coordination des politiques sectorielles de SA
- 2) Stabilisation et relance de l'économie

- 3) Relance et diversification de la production agricole
- 4) Renforcement de la gestion de l'aide et des programmes type filets sociaux
- 5) Prévention et gestion des crises alimentaires
- 6) Amélioration de l'utilisation biologique des aliments

#### **d) Défis**

Enfin la panéliste conclut en identifiant un certain nombre de défis qui relèvent de mécanismes pouvant générer un réel renforcement de la sécurité alimentaire :

- 1) Une harmonisation des politiques sectorielles pour un renforcement réel de la sécurité alimentaire des ménages Haïtiens;
- 2) L'établissement de mécanismes transversaux facilitant et opérationnalisant cette synergie;
- 3) L'établissement des décisions sur une parfaite connaissance et compréhension de la situation et en y associant tous les acteurs en une approche participative réelle;
- 4) La coordination des interventions et l'inscription de celles-ci dans une perspective tant structurelle que conjoncturelle et en une complémentarité entre les niveaux central et local.

## **PRESENTATION- II**

### **« Programmes nationaux et régionaux de sécurité alimentaire : Contexte, Concepts et Approches »**

#### **La présentation**

L'intervenant, M. Garry Augustin est le Coordonnateur du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire au Ministère de l'Agriculture, financé par la FAO.

Monsieur Gary AUGUSTIN a structuré sa présentation en deux points essentiels:

- a) Aperçu sur le contexte du PSSA (Programme Spécial Sécurité Alimentaire)
- b) Présentation des concepts et approches utilisés par le PSSA

#### **Contexte du PSSA**

Le PSSA est une initiative de la FAO qui s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris pour réduire l'insécurité alimentaire dans les pays pauvres à faible revenu et fort déficit céréalier, en vue d'atteindre le premier objectif du Millénaire du Développement, celui de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. La stratégie pour y arriver est d'aider ces pays à concevoir, définir, élaborer et mettre en œuvre des programmes régionaux et nationaux de sécurité alimentaire en utilisant des capacités de la FAO et en mobilisant d'autres partenaires. Le PSSA a été formulé pour la première fois en 1995 et Haïti a été l'un des premiers pays à en bénéficier

Le PSSA comprend 4 grandes composantes dont trois composantes techniques et une composante transversale:

- i) Gestion de l'eau et du sol
- ii) Hausse durable de la productivité
- iii) Diversification des systèmes de production
- iv) Analyse participative des contraintes et des opportunités

En Haïti, le PSSA met en œuvre une composante supplémentaire appelée : « Formation et appui aux organisations paysannes ». Le PSSA appuie des programmes régionaux en complémentarité aux programmes nationaux; Les programmes régionaux sont exécutés selon une approche verticale renforçant les initiatives nationales de sécurité alimentaire et selon une approche horizontale renforçant les échanges entre pays au niveau régional et harmonisant les règlements et procédures sur le commerce régional et global ainsi que les normes de qualité des aliments ; ex., la coopération avec Cuba dans le domaine de la gestion de l'eau.

Suite à l'évaluation du PSSA en 2002 des recommandations ont été formulées dans le sens de :

- i) l'amélioration du ciblage des bénéficiaires;

- ii) le renforcement des démarches participatives;
- iii) l'amélioration de la supervision, du suivi et de l'évaluation
- iv) l'accent sur les politiques générales
- v) le renforcement des partenariats et
- vi) l'exploitation accrue des capacités techniques de la FAO

Dans le PSSA il y a deux phases : une phase pilote et une phase d'extension pour des programmes nationaux. Haïti vient récemment d'entrer dans la phase d'extension du programme.

La nouvelle orientation du PSSA met l'accent sur l'appui aux Programmes nationaux pour la sécurité alimentaire (PNSA) qui doivent être des programmes nationaux de sécurité alimentaire complets accordant la priorité aux actions de lutte contre la faim et à la prévention des urgences.

Les éléments constitutifs des programmes nationaux se sont basés sur les expériences nationales et régionales ; ils se sont intégrés de façon harmonieuse avec les stratégies de réduction de la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le développement, et abordent le problème sous l'angle de la production et de l'accès, ce qui permet d'augmenter la portée des programmes.

Le PNSA doit aussi agir dans le sens de la prévention des urgences et l'atténuation de leur impact en :

- renforçant la capacité des populations rurales à résister et à se relever après des catastrophes d'origine naturelle ou humaine
- s'attaquant aux facteurs qui entraînent les sécheresses et inondations périodiques, les changements des prix, etc.
- et mettant un accent particulier sur le Suivi & Evaluation des projets/ programmes, évaluant ainsi l'impact des activités en termes d'amélioration réelle de la sécurité alimentaire des ménages.

## **PRESENTATION III**

### **Le Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA) du Brésil; Stratégie « Faim Zéro » du Brésil**

#### **La présentation**

Ce thème a été présenté par Monsieur Aloisio MELO. M. MELO est le Coordonnateur Général du Secrétariat du Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA) du Brésil., institution chargée de coordonner les interventions de renforcement de la sécurité alimentaire au Brésil.

A travers sa présentation, Monsieur MELO a voulu partager avec les participants les efforts consentis par le Brésil pour réduire l'insécurité alimentaire dans le pays et reconquérir le droit à la citoyenneté pour les familles vulnérables à la faim. Cette présentation a comporté deux aspects importants de la lutte du peuple Brésilien contre la misère et pour le droit à la vie :

- Un aspect institutionnel avec la création du Conseil National de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA)
- Un aspect stratégique avec la promotion de l'approche « FAIM ZERO »

#### **a) Le CONSEA :**

Le Conseil National de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA) est né à partir d'une grande mobilisation de la société civile du Brésil dans les années 80 contre la faim. Cette campagne a été appuyée par le Gouvernement. Le Conseil a été légalisé. Tout en gardant son autonomie de fonctionnement et son indépendance, comme structure émanant de la société civile, le CONSEA a intégré la Présidence de la République en qualité d'agence apportant une expertise immédiate au Président de la République. Il a pour mission de proposer la formulation de politiques publiques et de directives pour la politique nationale de sécurité alimentaire du gouvernement Fédéral. Le CONSEA fait des recommandations au Président qui les accepte ou non. Deux tiers des membres du CONSEA sont des organisations de la société civile de différentes régions et secteurs du pays et l'autre tiers est composé de représentants de ministres d'État et du Gouvernement Fédéral. Des observateurs assistent également le CONSEA.

Le CONSEA fonctionne avec 3 commissions permanentes : 5 chambres thématiques et des groupes de travail. Son Président est un Représentant de la Société Civile et son Secrétaire est un Ministre d'Etat. Le Conseil se réunit tous les deux mois pour faire des recommandations au Président de la République moyennant des consensus.

## b) STRATEGIE DE FAIM ZERO

Le Brésil a élaboré une stratégie de lutte contre la pauvreté, stratégie qui a été impulsée par le Gouvernement Fédéral pour assurer le droit de l'homme à une alimentation adéquate en priorisant les personnes ayant des difficultés d'accès aux aliments. Faim Zéro n'est pas un programme mais une stratégie. Ce n'est pas la stratégie globale du Brésil en matière de sécurité alimentaire, mais une partie de cette stratégie qui repose sur une mobilisation de la Société civile, un partenariat permanent et une politique nationale en cours d'élaboration, pour renforcer la sécurité alimentaire.

Les axes d'action s'appuient sur :

- i) Les politiques publiques;
- ii) la mobilisation de la société civile contre la faim;
- iii) la construction participative d'une politique nationale de sécurité alimentaire.

Enfin « Faim Zéro » s'articule autour de quatre axes stratégiques:

- i) Accès aux aliments;
- ii) Renforcement de l'agriculture familiale;
- iii) Augmentation du revenu;
- iv) Mobilisation sociale.

Depuis 2003, le Gouvernement Brésilien a déjà investi plus de 11.6 milliards US \$ dans la stratégie de Faim Zero.

Principaux résultats obtenus :

- ***L'accès aux aliments est amélioré à travers*** : i) l'allocation de subventions mensuelles à 9,2 millions de familles recevant en moyenne 61.00 R\$ (Cruzeiros) par mois; ii) les cantines scolaires au profit de 37 millions d'enfants et d'adolescents; iii) la distribution à la population et surtout aux groupes vulnérables de 4.8 millions « paniers de produits alimentaires de base».
- ***L'agriculture familiale est renforcée à travers*** : une assurance-récolte où 216,000 agriculteurs ont déjà bénéficié d'indemnités compensatoires à hauteur de 843 millions R\$ pour des pertes de récolte; ii) le programme d'acquisition de produits issus de l'agriculture familiale où 6.5 millions de personnes ont eu accès aux aliments achetés de 19 milles producteurs.
- ***Des revenus sont générés à travers*** : i) la qualification sociale et professionnelle; ii) la promotion de l'économie solidaire (regroupement d'entreprises) avec l'organisation de 27 milles forums au profit de 22 milles petits entrepreneurs enregistrés et un appui financier à 2,088 entreprises; iii) le micro-crédit productif orienté

- ***L'articulation, la mobilisation et le contrôle social sont fonctionnels à travers*** : i) l'établissement de centres de référence d'assistance sociale; ii) la mobilisation sociale et l'éducation citoyenne; iii) l'entraide mutuelle et les dons.
- ***La misère a reculé de 8%*** : 3 millions de Brésiliens ont quitté le seuil de l'extrême pauvreté entre 2003 et 2004

## **PRESENTATION IV**

### **« Structure de Coordination de la Sécurité Alimentaire en Haïti » par Mme Danielle AVIN.**

#### **L'exposé**

La sécurité alimentaire nécessite une approche transversale, multi institutionnelle, coordonnante, et surtout participative et décentralisée, avec une bonne intégration des secteurs pour une harmonisation des interventions. C'est en ces termes que Madame Avin a introduit son intervention sur la CNSA. La panéliste a ensuite identifié les acteurs impliqués dans la sécurité alimentaire. Il s'agit de l'État, de la société civile avec un grand nombre d'ONG très inégales dans leurs moyens et le niveau de leurs interventions; des bailleurs de fonds et une coopération internationale avec des objectifs, des agendas et des modalités variées. Tout ceci constitue malgré tout une matière première précieuse qu'il faut utiliser en tenant compte de ses caractéristiques réelles. Ce qu'il faut c'est une collaboration structurée pour permettre à chaque partenaire de faire ce qu'il fait le mieux, pour obtenir un effet synergétique, et surtout obtenir un degré appréciable de concertation dans les objectifs et stratégies d'intervention.

#### **Mission de la CNSA :**

La CNSA a été créée en novembre 1996 avec la mission d'assurer cette harmonisation des interventions intersectorielles et interinstitutionnelles sur les problématiques complexes de politique alimentaire, de renforcement de la SA et de gestion des risques. La structure existe de fait et n'est pas encore légalisée au parlement.

#### **Fonctions de la CNSA :**

Les fonctions de la CNSA sont de :

- i) appuyer l'État dans la définition d'un cadre favorable au renforcement de la SA et au contrôle de son application;
- ii) aider à l'harmonisation et à l'intégration des politiques sectorielles de SA et à la coordination des interventions tant du secteur public que de la société civile;
- iii) Réaliser un suivi régulier de la situation de sécurité alimentaire à travers une analyse d'indicateurs pertinents.

La CNSA ne gère pas, à l'instar du CONSEA du Brésil, de programmes d'intervention mais aide à réaliser la coordination entre les politiques, programmes et interventions de renforcement de la sécurité alimentaire.

## Structure de la CNSA :

Elle a une structure qui fonctionne à trois niveaux:

- i) **Niveau Décisionnel** : Le Conseil Interministériel de Sécurité Alimentaire (CISA) composé de 5 ministres –Agriculture, Planification, Santé Publique, Commerce et Finances– présidé par le Ministre de l'Agriculture.
- ii) **Niveau Technique** : le Bureau Technique d'Appui, qui a pour mission essentielle d'appuyer le Conseil Interministériel dans son rôle de coordination des politiques et programmes et d'agir en qualité d'observatoire de la situation de Sécurité Alimentaire dans le pays.  
Pour cela, il doit :
  - a. fournir au Conseil et à l'ensemble de la nation les outils nécessaires à la connaissance et à la compréhension de la situation de sécurité alimentaire et aux décisions à prendre en situation de crise alimentaire
  - b. animer la concertation avec les différents secteurs impliqués (Etat, ONG, secteur privé, société civile en général)
- iii) **Niveau Consultatif** : le Conseil Consultatif de Sécurité Alimentaire n'existe pas encore de façon formelle. Il sera ouvert aux représentants de tous les secteurs impliqués. Les relations entre la CNSA et la société civile se font actuellement sur une base thématique à travers le bureau exécutif.

La CNSA s'est constituée récemment en Observatoire National de la SA et a encouragé la formation d'observatoires décentralisés dans le but de mieux intégrer tous les acteurs et entraîner une participation maximum des communautés concernées. Participent à cet Observatoire National, des institutions étatiques, des Agences des Nations Unies, des Bailleurs, des ONGs, ainsi que d'autres observatoires --le Laboratoire des relations haitiano-Dominicaines (LAREHDO), l'observatoire du foncier tenu par le GREF et l'Observatoire de la vulnérabilité tenu par la PFNSA.--

## Réalisations de la CNSA :

Globalement les principales réalisations de la CNSA peuvent se résumer comme suit :

- Définition de dispositifs globaux de renforcement de la Sécurité Alimentaire
- Production d'instruments pour une meilleure surveillance et gestion de la situation alimentaire
- Production d'analyses, mise sur pied d'un système de suivi de la situation alimentaire
- Diffusion de l'information.

## **Conclusion**

Mme AVIN a conclu son exposé en misant sur l'efficacité de la CNSA, ses capacités à faire face à sa mission et son potentiel pour les défis qui l'attendent l'avenir, à condition que les mesures suivantes soient prises :

- La légitimité et l'autorité conférées par une légalisation devant le parlement
- Des ressources humaines, matérielles, logistiques et financières
- Une formalisation des engagements des institutions partenaires dans ce système de veille et de suivi de la SA.

Enfin elle a formulé le vœu que d'ici un temps relativement court un Plan National de Sécurité Alimentaire (PNSAN) pourra être élaboré de façon très participative et avec un apport significatif des entités territoriales subnationales (départements, communes). Elle espère également que dans un avenir pas trop lointain, Haïti pourra présenter des résultats aussi positifs que ceux obtenus par le Brésil dans le cadre de sa lutte pour la sécurité alimentaire.

## ECHANGES SUR LES PRESENTATIONS DU PREMIER PANEL

### a) Sur le bilan de la sécurité alimentaire

Les débats sur ce thème ont été de courte durée. L'évidence de la problématique traitée, le caractère édifiant de l'exposé, la maîtrise du sujet par la panéliste et le niveau d'animation qui a accompagné la présentation expliquant le peu de débats faits sur l'exposé. Cependant, la Directrice de la Direction Nationale de Nutrition de la Santé Publique, le Dr. Josseline Marhôte Pierre, a souligné l'urgence d'une enquête nutritionnelle nationale, pour actualiser les anciennes données et produire un diagnostic de la situation nutritionnelle dans le contexte social et économique du pays pendant ces dernières années. Celle-ci a précisé qu'il n'y a pas eu de réelle enquête nutritionnelle nationale depuis près de 30 ans (1978); que l'EMMUS III (année 2000) avait montré que 12% des familles utilisaient le sel iodé et que l'étude réalisée en 2005 a montré que seulement 2% de familles haïtiennes utilisent du sel iodé correctement. Aussi a-t-on intérêt, pour des prises de décision valables, à avoir, en plus des enquêtes démographiques, des études nutritionnelles spécifiques qui permettront de mesurer l'utilisation biologique des aliments.

### b) Sur le PSSA

La présentation du PSSA a suscité beaucoup d'intérêt par la nouveauté de son approche. C'est un programme peu connu des autres acteurs impliqués dans la sécurité alimentaire en Haïti. Les débats ont porté sur deux points : i) les aspects de gestion des urgences dans le cadre du PSSA/Haïti; ii) les liens entre le PSSA et la CNSA.

**Q :** Quel est le contenu du programme par rapport à la prévention des urgences? S'agit-il de mettre en place un système d'alerte précoce, des cultures résistantes à la sécheresse, de constituer des réserves alimentaires?

**R :** La prévention des urgences n'est pas encore opérationnelle sur le terrain dans le cadre du PSSA-Haïti. Le PSSA a récemment transité de sa phase-pilote à la phase d'extension. Ainsi, il n'y a pas encore un agenda arrêté pour le contenu de la prévention des urgences.

#### **Q : Quels sont les liens entre le PSSA et la CNSA?**

**R.-** La CNSA est une structure normative qui définit des politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire au niveau national, alors que le PSSA se situe davantage sur le terrain, au niveau opérationnel, pour améliorer la production et la productivité. Donc il s'agit de deux structures très complémentaires. Sur le plan opérationnel, la CNSA et le PSSA entretiennent de bons rapports et ont développé un système de collaboration

matérialisé par des actions de partenariat, telles que l'échange réciproque d'informations, et l'organisation d'activités conjointes (ateliers, bilans, conférences). Il faut aussi souligner que le PSSA a mis à la disposition de la CNSA des cadres de terrain pour la collecte des informations sur la sécurité alimentaire

La Coordonnatrice de la CNSA a complété en faisant ressortir que l'intervenant a présenté le PSSA - Haïti qui est actuellement un programme surtout agricole. Par contre il y a la nouvelle approche préconisée par la FAO pour le PSSA, invitant les pays à élargir davantage le programme pour qu'il tienne compte autant que possible de l'ensemble des domaines influençant la sécurité alimentaire.

### **c) Sur le CONSEA et la Stratégie FAIM ZERO**

Les débats se sont déroulés sur 3 grandes préoccupations :

- i) Le problème de la transversalité de la SA au Brésil,
- ii) L'articulation entre le niveau fédéral et le niveau territorial le plus décentralisé;
- iii) La permanence des résultats positifs obtenus dans la réduction de la pauvreté chez trois millions de Brésiliens.

#### ***Q : Comment le Brésil a-t-il résolu le problème de la transversalité de la SA?***

**R.-** L'intégration intersectorielle est un défi pour le Brésil a répondu M. Aloisio MELO. Pour renforcer ce point le CONSEA encourage la communication entre les ministères. Parce que le CONSEA est rattaché à la Présidence du pays, le conseil a le mandat de convoquer les Ministères Chaque programme a un certain niveau de coordination avec les ministères ou bureaux impliqués. La présence de la société civile est un facteur favorable à la transversalité. Pour le CONSEA ce qui est important c'est que les problèmes soient résolus indépendamment du fait que les programmes soient sous la direction d'un ministère ou d'un autre. Les représentants de la société civile identifient et dénoncent tous les problèmes de coordination.

#### ***Q : Comment l'articulation se fait-elle entre le niveau fédéral et le niveau territorial décentralisé au Brésil?***

**R :** Au Brésil chaque Etat est autonome ainsi que chaque municipalité. Nous encourageons chaque état et chaque municipalité à avoir leur plan et leur programme de sécurité alimentaire. Chacun des programmes mentionnés bénéficie de la participation financière des états, des municipalités et des organisations locales de la société civile. Chaque programme a son propre système de mise en œuvre pour l'exécution de projets. Au niveau du CONSEA c'est un exercice permanent pour améliorer les rapports entre le niveau fédéral et le niveau municipal d'action.

Faim Zéro n'est pas un programme mais une stratégie. Il englobe de nouveaux programmes et des programmes en cours. Faim Zéro couvre tous ces programmes

qui symbolisent la priorité du gouvernement. Faim Zero traduit l'engagement du gouvernement et ses impacts sociaux.

**Q : Comment le Brésil compte-t-il assurer la permanence de la réduction de l'insécurité chez les trois millions de Brésiliens qui ont quitté le seuil de la misère?**

**R :** La réduction de l'insécurité alimentaire chez trois millions de Brésiliens est le résultat d'actions au niveau macro-économique combinées avec plusieurs programmes sociaux : systèmes de pensions en milieu rural, systèmes d'assistance sociale, augmentation du salaire minimum, assurance/chômage, le tout combiné à des actions massives de transfert de revenus. Tout cela a été possible grâce à la stabilité économique, grâce à dix (10) années de contrôle de l'inflation, et évidemment ces conditions sont déterminantes pour que le processus de réduction de la pauvreté puisse progresser.

#### **d) Sur la CNSA**

Les débats qui suivirent cet exposé furent ponctués de commentaires et de questions très pertinentes sur :

- i) la composition très restreinte du CISA;
- ii) le focus de la CNSA sur la surveillance alimentaire;
- iii) la situation légale de la CNSA;
- iv) les observatoires décentralisés.

**Q : N'y aurait-il pas nécessité d'élargissement du CISA, et d'implication à un plus haut niveau?**

**R :** la proposition initiale de composition du CISA comportait 9 ministres. Par souci de rendre le CISA plus fonctionnel, il a été réduit à 5. Ce CISA réduit est cependant compensé par les relations établies avec les autres ministères impliqués au niveau du bureau technique. Les travaux de mise à jour du PNSAN peuvent cependant faire des suggestions d'élargissement ou d'amélioration de la structure de coordination de la sécurité alimentaire. Le souhait du rattachement au plus haut niveau possible du niveau décisionnel de cette structure de coordination est tout à fait pertinent et doit être soigneusement et impartialement analysé. Il faut rappeler que lors de sa création, la CNSA était coiffée par la Primature.

**Q : Pourquoi la CNSA s'est-elle concentrée seulement sur la surveillance alimentaire et non sur la production et la disponibilité alimentaire nationale?**

**R :** Il faut être bien conscient que les différents aspects qui composent la sécurité alimentaire ne peuvent pas être gérés par une seule institution même transversale. Ce sont des aspects qui trouvent leur contrepartie dans tout un ensemble de secteurs.

La disponibilité concerne les ministères de l'Agriculture, du Commerce, des Finances, C'est la politique alimentaire même qui définit quelle place on va donner à la production locale dans la disponibilité alimentaire nationale. Le Ministre de l'Agriculture est responsable de l'optimisation de la production agricole et alimentaire nationales. L'accessibilité, extrêmement complexe, est concernée aussi par tout un ensemble de secteurs. Le travail de la CNSA est de coordonner autant que possible et d'aider à harmoniser les interventions dans le cadre de politiques cohérentes de sécurité alimentaire. La CNSA n'est pas seulement le bureau technique. Il y a aussi le CISA qui doit permettre cette coordination et intégration des efforts; il y a aussi le niveau consultatif avec l'apport extrêmement important de la société civile.

***Q : Quelle est la situation légale de la CNSA?***

***R :*** À la fin de l'année 2003 la loi légalisant la CNSA a eu le temps d'être votée par la chambre des Députés. Malheureusement entre-temps il y a eu tous les remous politiques que nous connaissons et le Sénat n'a pas eu le temps de formuler son vote, et nous voici aujourd'hui repartis à zéro. Nous espérons que cet aspect essentiel sera réglé le plus rapidement possible.

***Q : Procède t-on à une vérification des données collectées par les observatoires décentralisés?***

***R :*** La vérification du travail élargi des différents observatoires est faite par la CNSA. Les observatoires sont une phase avancée des anciens systèmes d'alerte précoce (SAP). Ceci a été le résultat d'une entente avec les institutions qui pilotent ces SAP. Un observatoire implique un ensemble d'institutions et le travail graduel qui doit être fait doit permettre à ces observatoires d'acquérir de plus en plus d'autonomie et qu'ils soient finalement communautés concernées gérés avec naturellement un encadrement de l'Observatoire National leur apportant une certaine unicité.

## 2.- PANEL II

### PRESENTATION I

#### « Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté et Plan national de Sécurité Alimentaire »

##### L'exposé

M. Gilles DAMAIS, le présentateur du thème, est un Agro-économiste travaillant comme consultant en études et évaluation de projets.

Gilles DAMAIS a présenté son exposé en trois temps :

- Qu'est-ce qu'un DSRP
- Articulation entre DSRP et PNSAN
- Conclusion

##### Qu'est ce qu'un DSRP?

D'après le panéliste, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) doit tenir compte de la nouvelle stratégie de planification de programmes et projets de développement exigée par les Bailleurs de fonds, pour faire face au constat d'échec des stratégies utilisées antérieurement, comme celles des « Programmes d'Ajustement Structurel ». Le DSRP prend donc le contre-pied des Programmes d'Ajustement Structurel avec les stratégies suivantes :

- Les stratégies doivent être impulsées par le Pays bénéficiaire et avec une large participation de la population et des acteurs de développement
- Les stratégies doivent adresser les problèmes des plus pauvres, puisque leur objectif est de réduire la pauvreté.
- Les stratégies doivent s'adapter à la multidimensionnalité de la pauvreté
- Les stratégies doivent être bien hiérarchisées et conçues pour être facilement utilisées
- Elles doivent être établies en partenariat avec toutes les institutions
- Elles doivent s'inscrire dans une perspective de long terme contrairement aux Programmes d'Ajustement Structurel qui avaient une durée d'environ trois ans.

Le processus participatif est donc la principale caractéristique des DSRP, ce qui tend à rapprocher le DSRP de la manière avec laquelle on veut préparer le PNSAN en Haïti. Le présentateur a caractérisé le processus participatif comme une dynamique

à travers laquelle « les agents influencent et partagent le contrôle sur la fixation des politiques et l'allocation des ressources ». Le processus participatif poursuit trois objectifs:

- le processus est approprié nationalement
- les pauvres sont insérés
- Une grande responsabilisation du gouvernement est obtenue

Le contenu d'un document-type de DSRP se présente comme suit :

- Approche méthodologique
- Diagnostic de la pauvreté avec une analyse des causes. Le panéliste a rappelé le caractère important de ce point puisqu'il exige un consensus national sur les causes de la pauvreté dans le pays et sur les mesures à prendre pour résoudre les problèmes
- Axes stratégiques proposés pour lutter contre la pauvreté
- Cadrage budgétaire des axes stratégiques
- Définition du processus de suivi-évaluation de la mise en œuvre de cette stratégie. Le panéliste a insisté sur l'importance de cet aspect dans la mesure où la performance des gouvernements est mesurée à partir des réalisations obtenues. Les décaissements successifs sont conditionnés par l'atteinte des résultats mesurés à partir du suivi des indicateurs définis dans les plannings antérieurs.

### **Articulation entre un DSRP et le PNSAN**

Le panéliste a identifié les convergences entre le PNSAN et le DSRP :

- **Aspect thématique.** Pauvreté et insécurité alimentaire ne sont pas la même chose mais elles se chevauchent l'une l'autre
- **Aspect méthodologique.** PNSAN et DSRP revendiquent l'approche participative.

Par contre il y a des risques de conflits à quatre niveaux :

- Ressources humaines techniques. Le panéliste est sceptique sur la possibilité de trouver en Haïti en même temps deux équipes techniques qui puissent travailler sur un PNSAN et un DSRP.
- Ressources financières. Le panéliste est encore sceptique sur la possibilité de trouver des bailleurs prêts à financer séparément la même démarche,
- Motivation de la population. Le panéliste croit qu'il y aura des risques de confusion au niveau des participants, pour lesquels il sera difficile de distinguer une séance de travail sur la pauvreté et une autre sur l'insécurité alimentaire.
- Risque que le DSRP ne prenne pas en compte le renforcement de la sécurité alimentaire en général et le PNSAN en particulier. Cette situation est déjà arrivée dans les pays où les deux documents étaient en préparation.

Le Panéliste suggère de:

- Accorder la priorité à l'élaboration du document DSRP et de faire du PNSAN un chapitre spécifique à l'intérieur du DSRP pour éviter que les deux documents ne soient traités indépendamment l'un de l'autre
- Impliquer absolument la CNSA dans l'élaboration du DSRP, la CNSA ayant beaucoup d'expertise en matière de suivi, une grande expérience en approche participative, un réseau de partenaires qui peuvent apporter beaucoup dans ce processus.
- Confier à la CNSA le soin de préparer le chapitre spécifique de réduction de l'insécurité alimentaire qui doit être inséré dans le DSRP.

## **PRESENTATION II**

### **Processus d'actualisation du Plan National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN)**

#### **Mise au point**

Les intervenants, Joseph Ronald Toussaint et Wilfrid Dalzon sont deux consultants. Monsieur TOUSSAINT est expert en planification, évaluation et exécution d'études de systèmes agraires, d'études socio-économiques, et environnementales. Monsieur DALZON est spécialiste en approche participative et est consultant dans la planification stratégique et la gestion de projets de renforcement des organisations de base.

Les Consultants ont introduit leur exposé en le situant dans le cadre d'une démarche de systématisation de la participation de la communauté toute entière, acteur étatique et société civile dans le processus de réactualisation du PNSA. La démarche devrait prioriser l'intégration des principaux acteurs impliqués dans la SA compte tenu de la transversalité de ce thème.

Sur la base des réactions de l'assistance, la démarche a été révisée et enrichie par la CNSA. Elle a fait l'objet d'un document séparé des « Actes de l'Atelier » proprement dits qui sera remis en même temps que les Actes et fera l'objet d'une distribution ultérieure plus large.

#### **Présentation de la démarche des Consultants**

La démarche proposée par les Consultants est structurée en quatre niveaux :

- Le cadre conceptuel de la démarche
- La nature et le profil global du processus
- Description sommaire des composantes du processus
- Esquisse de mécanisme d'opérationnalisation du processus

#### **Cadre conceptuel du processus:**

Le cadre conceptuel de la démarche s'inspire de certains concepts de base comme la quête de démocratie, l'engagement citoyen, la quête de développement durable et humain, l'approche participative et concertée. La démarche prend également en compte le caractère multisectoriel de la problématique d'insécurité alimentaire.

#### **Nature du processus :**

La nature de la démarche est d'ordre participatif et inclusif. Elle utilisera un double niveau de concertation, d'abord une concertation intersectorielle et une concertation territoriale utilisant les potentialités de la commune, du département et du niveau

national. Elle est itérative partant de la base vers les échelons supérieurs. La méthode accélérée de recherche participative (MARP) sera l'outil méthodologique transversal pour orienter la conduite du processus.

## **Principales composantes du processus**

Le succès de la mise en œuvre du processus repose sur deux composantes:

- La concertation inter sectorielle,
- La concertation territoriale décentralisée et nationale.

### ***Concertation intersectorielle***

La Concertation intersectorielle vise, de manière participative, à définir et formuler des propositions et prioriser des axes et des options stratégiques d'une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elle veut aussi réconcilier des objectifs sectoriels en matière de sécurité alimentaire. A ce niveau, des réflexions seront engagées au sein des divers secteurs impliqués à travers une série de rencontres intersectorielles, aboutissant à un consensus sur le profil de la situation nationale en matière de sécurité alimentaire avec indication d'axes d'intervention et d'options stratégiques à retenir pour alimenter les concertations territoriales.

### ***Concertation territoriale***

La Concertation territoriale cherchera à enrichir le diagnostic national par l'identification des manifestations locales de la problématique nationale d'insécurité alimentaire, dégager une vision de stratégie de renforcement de politique de SA au niveau communal et départemental, et proposer des réponses pouvant alimenter des plans de sécurité alimentaire au niveau de chaque commune, de chaque département et du pays en général. Ces objectifs seront atteints à travers l'organisation d'une série d'assises communales et départementales sur l'ensemble du territoire de la République, et finalement à une conférence nationale, le tout aboutissant à un ensemble de plans communaux et départementaux dont la mise en commun générera un plan national de SA consensuel et actualisé. .

## **Mécanismes d'opérationnalisation du processus**

L'ensemble du processus d'actualisation du PNSA sera implémenté par une structure de couverture nationale composée de quatre organes :

- Un Comité de Pilotage National de 11 membres dont 4 venant du secteur étatique, 3 de la société civile, 2 du secteur privé et 2 représentants de bailleurs de fonds
- Un Secrétariat Exécutif incluant, entre autres, la CNSA et le DSRP comme membres d'office
- Des Comités d'Appui territoriaux

Le Secrétariat Exécutif est chargé d'assurer la coordination de l'ensemble du processus de concertation et d'actualisation du PNSA. De son côté, le Comité de Pilotage analysera et sanctionnera les orientations proposées par le Secrétariat et fera le suivi du processus. Enfin les Comités d'appui territoriaux serviront de relais, d'interface et de facilité logistique dans leur juridiction.

## **DISCUSSIONS SUR LES PRESENTATIONS DU DEUXIEME PANEL**

C'est le panel dans lequel les débats ont été les plus houleux puisque les présentations concernaient le processus de réactualisation du PNSAN. Le choc des idées entre la vision des panélistes et la perception diversifiée de groupes de participants a créé une dialectique tout à fait bénéfique pour le futur processus d'actualisation.

### **a) Les liens entre DSRP et PNSAN**

Cette présentation est celle qui a provoqué les réactions les plus vigoureuses. Les positions sont partagées sur la recommandation du panéliste de ne pas préparer de PNSAN mais de contribuer de préférence de manière spécifique à l'élaboration du DSRP.

Un premier groupe soutient l'insertion du PNSAN comme un chapitre du DSRP. Pour lui, le DSRP est un programme avec un financement déjà garanti et dont la mise en œuvre serait censée résoudre les principaux problèmes liés à la pauvreté et par conséquent ceux liés à l'insécurité alimentaire.

Un deuxième groupe, le plus nombreux, insiste en faveur d'une mise à jour indépendante du PNSAN en plaidant qu'il s'agit d'une initiative nationale résultant d'une analyse locale de besoins et pas d'un programme imposé de l'extérieur pouvant être stoppé à n'importe quel moment par suite de changements dans la politique extérieure des bailleurs.

Entre les deux extrêmes, une position plus modérée préconisait la production indépendante d'un PNSAN, dans une dynamique de collaboration et de négociation avec le MPCE, institution chargée de la préparation du DSRP.

### ***PNSAN, chapitre du DSRP***

Gilles DAMAIS, le panéliste, s'est montré très provocateur : il a avancé que dans les pays où il y a un DSRP et un PNSAN en préparation en même temps, on a l'impression que la SA est déjà traitée dans le DSRP et on n'a pas besoin d'un PNSAN. L'implémentation du DSRP peut compter sur 1 à 2 milliards de dollars pour les 5-10 ans à venir. Quel est l'enjeu financier aujourd'hui pour le PNSAN? Le vrai enjeu pour Haïti dans les 10 ans à venir est donc la préparation d'une stratégie pour la réduction de la pauvreté. L'échéance c'est décembre 2007. Il y a déjà une équipe en place au MPCE et un calendrier prévisionnel déjà élaboré. Il y a une grosse mission du FMI sur place qui commence à prévoir la période intérimaire. Par souci de réalisme la CNSA devrait intégrer l'équipe de préparation du DSRP pour être sûre qu'on prendrait en compte la SA dans la planification stratégique du pays pour les 5-10 ans à venir.

La Représentante de L'Union Européenne pense que la proposition de démarche très participative est bonne. La participation doit être une préoccupation mais par expérience les processus participatifs prennent du temps, font perdre de l'énergie et nécessitent beaucoup d'argent. Il semble donc indispensable que ce processus d'actualisation du PNSAN soit intégré d'une façon ou d'une autre dans le processus de DSRP et que la CNSA trouve l'espace pour inclure dans le DSRP les aspects complémentaires de politique intégrée de sécurité alimentaire et de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

### ***Mise à jour indépendante du PNSAN***

Cette position est soutenue par beaucoup de participants, tout particulièrement par la Coordinatrice de la PFNSA, plate-forme qui regroupe 19 ONGs Haïtiennes et internationales ainsi que par des cadres du secteur étatiques. Ils ont tenu une véritable plaidoirie pour une souveraineté alimentaire.

### ***Préparation du PNSAN dans une dynamique de collaboration étroite avec le MPCE (DSRP)***

La position de la CNSA, à mi-chemin entre ces deux extrêmes, est d'accorder la priorité à une interrelation forte entre le DSRP et le PNSAN. Les arguments de ce groupe sont que le DSRP va être un document cadre prenant en compte un ensemble d'axes pour réduire la pauvreté. Tous les secteurs vont se battre pour qu'il y ait un chapitre au niveau du DSRP qui soit consacré à leurs priorités sectorielles. Le DSRP va influencer jusqu'à l'horizon 2015 l'allocation des ressources, l'allocation de l'assistance à Haïti. Cependant, intégration ne veut pas dire fusion car il faut prendre en compte les grands aspects transversaux de politique alimentaire --disponibilité alimentaire locale, facilitation de l'accès économiques aux aliments, politique nutritionnelle, équilibre Rural - urbain...--

### **b) Le Processus proposé**

La démarche méthodologique proposée pour le processus d'actualisation du PNSAN est essentiellement participative.

Les débats ont porté sur un ensemble de points concernant la démarche méthodologique proprement dite et la planification du processus, et les réponses ont été données tant par les consultants que par les Responsables de la CNSA:

***Q: Comment expliquer le choix de la commune comme unité territoriale de concertation?***

***R:*** Parler de plan national de sécurité alimentaire est une affaire de gouvernance. Les grandes stratégies de renforcement de la sécurité alimentaire ou de réduction de

pauvreté sont valables pour l'ensemble du pays. Cependant, la commune est l'unité territoriale sur laquelle on peut planifier avec une chance que la planification soit exécutée. Comment on va adapter les axes stratégiques en termes de plans d'intervention au niveau communal ou départemental, c'est ce que doivent expliciter les différents plans/ programmes de SA au niveau des communes. Et il est important que cette programmation soit faite de façon participative.

La commune est également le niveau dans lequel il y a actuellement la présence de pouvoir local. Il n'y a pas de CASECs ni d'ASECs élus en place actuellement. Si on veut lancer le PNSAN la seule référence étatique au niveau décentralisé est représentée actuellement avant le démarrage du processus par les maires. Au cas où les élections locales ont lieu avant l'implémentation du processus d'actualisation on pourra négocier directement avec les nouveaux élus des CASEC et des ASEC.

***Q: Est-ce que la méthodologie proposée pour l'actualisation du PNSAN ne va pas consommer trop de temps, retardant ainsi l'échéance de la préparation PNSAN?***

A ce point, Monsieur Melo a partagé avec l'assistance les expériences du Brésil sur le processus de préparation de son PNSAN : « Au Brésil on dit que la faim n'attend pas ». Résoudre le problème de la faim c'est régler beaucoup d'autres choses en relation avec la citoyenneté. Sinon, les individus et les familles ne sont pas en mesure de faire face aux défis qui les attendent. Il n'y a pas de conflit entre donner le poisson et apprendre à pêcher. Il y a des actions de court, moyen et long terme. Au Brésil nous avons la sagesse de combiner des actions de court et de long terme en même temps. Les actions et interventions appropriées ne s'arrêtent pas en attendant qu'un PNSAN soit prêt. Si à la fin de 2007 nous avons un PNSAN terminé nous serons très contents. Pour nous un plan n'est pas nécessairement un arrangement, une organisation logique des idées, c'est mieux que cela. Il doit être un ensemble d'actions, de compromis et d'engagements du gouvernement Brésilien. Il doit aussi être le résultat de l'engagement de divers secteurs de la société Brésilienne. Nous voyons cela comme un processus de moyen terme qui donne la stabilité pour les actions qui seront développées. Aujourd'hui nous bénéficions encore de processus participatifs qui ont commencé il y a plus de 20 ans et qui se sont concrétisés avec la nouvelle constitution Brésilienne. La SA n'est plus une action, une politique sectorielle mais elle oriente un ensemble de plans sectoriels à implémenter.

Certains ont exprimé des doutes sur le financement de l'exécution du PNSAN, ce qui résulterait en un beau plan, bien pertinent mais sans possibilité de mise en œuvre, comme cela arrive souvent dans le pays.

***R :*** Les actions à mettre en œuvre dans le pays doivent être guidées par des cadres d'intervention et des stratégies qui définissent la direction, le chemin à prendre et la manière concrète d'opérationnaliser une certaine vision. Alors, ne pas faire de plans est un piège à éviter. Il faut également des institutions solides pour appliquer les plans. Ceci pose le problème de la reconstruction de l'État. On ne connaît pas de

pays qui aient avancé sans des politiques et programmes bien définis et sans des institutions chargées de la gestion de la mise en œuvre de ces politiques et programmes.

***Q : A quand le démarrage du travail de réactualisation du PNSAN?***

***R :*** Il est trop tôt pour estimer ce délai. Il faut que la proposition de processus de réactualisation du PNSAN soit finalisée et agréée. Il faut aussi obtenir les ressources pour la mise en place du processus. Il faut s'assurer de l'engagement des différents secteurs de la nation à y participer. C'est donc l'ensemble des institutions concernées par le processus qui a la réponse à cette question. Il s'agit d'un travail participatif nécessitant une mise en commun de ressources aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé.

***Q : Est-ce que la CNSA a déjà élaboré les instruments de travail pour préparer le PNSAN?***

***R :*** Nous sommes en train de lancer un processus de travail collectif au niveau de toutes les institutions concernées sur un PNSAN. Les instruments de référence à partager sont prévus dans le travail qui doit être réalisé. Dans le processus de travail sur les plans et programmes à la fois nationaux et décentralisés de sécurité alimentaire il y a une méthodologie qui sera proposée pour une collecte rapide, participative et harmonisée d'informations fiables sur les situations au niveau décentralisé. Un certain nombre de documents de référence seront également rendus disponibles. Les échanges eux-mêmes que nous avons aujourd'hui dans le cadre de cette réunion seront également utilisés dans l'ajustement du processus participatif proposé.

## V.- COMMENTAIRES ET CONCLUSION

La réunion de plaidoyer pour le processus d'actualisation du PNSAN a été une initiative bien accueillie par les acteurs tant étatiques que privés impliqués dans la sécurité alimentaire. C'est une initiative très pertinente pour une adaptation appropriée au nouveau contexte social et politique que le pays est en train de vivre actuellement. La population Haïtienne, en proie à l'insécurité alimentaire, réclame une amélioration de ses conditions de vie. Les acteurs concernés, malgré les efforts déjà consentis, n'arrivent pas à produire, à la satisfaction de tous, les résultats escomptés. Une nouvelle équipe gouvernementale a récemment accédé à la magistrature de l'Etat et elle a la lourde et délicate mission d'apporter un allègement à la situation. Tout cela demande qu'on aille vite, mais il faut des outils de planification rationnels, de type participatif, qui tiennent compte des besoins réels du pays. Il faut aussi une nouvelle manière de penser, de planifier, de fonctionner et de travailler afin de provoquer les synergies nécessaires à l'atteinte de nos objectifs prioritaires en matière de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, la réactualisation participative du PNSAN est une urgence incontournable.

Dans l'objectif d'améliorer les chances de succès de cette initiative, il est important que la CNSA et les autres acteurs impliqués dans la SA prennent en considération, dans les prochaines étapes du processus, les échanges qui ont eu lieu lors de cette journée du 30 juin. Nous vous en présentons l'essence :

- L'insécurité alimentaire constitue un problème très grave et complexe qui ne peut être résolu que dans le cadre d'une approche multisectorielle, interinstitutionnelle et concertée.
- Pour renforcer la concertation intersectorielle il faut encourager la communication entre les secteurs en y incluant aussi la société civile, élément favorable à la transversalité.
- Le PNSANN doit constituer un cadre rationnel, reconnu et accepté par tous, un cadre dans lequel les différents programmes, interventions et projets sont conçus et s'insèrent de façon coordonnée.
- L'actualisation et l'implémentation du PNSAN nécessitent une réelle volonté politique de la part du gouvernement, et un suivi systématique tant de celui-ci que de la société civile pour que celui-ci soit légalisé et mis en œuvre et la CNSA devra pour cela continuer à renforcer le lobbying auprès des nombreux acteurs impliqués.
- L'actualisation du PNSAN est assujettie à un certain nombre de conditions dont les plus importantes sont :
  - La mise en branle du processus au plus haut niveau possible,

- La disponibilité de ressources financières, logistiques et humaines au niveau central et décentralisé
  - La prévision de ressources pour l'implémentation du PNSAN et des programmes qui en découlent.
- L'actualisation des données doit être régulière notamment au niveau nutritionnel et sur le plan de l'accès des ménages aux ressources leur permettant une alimentation et des conditions de salubrité et de sanitation adéquats.
- La CNSA devra adopter une position de principe basée sur l'autonomie du PNSAN qui serait élaboré en négociation avec le MPCE. En clair il s'agit de:
- i) rechercher une forte intégration et concertation dans la planification du PNSAN et du DSRP;
  - ii) maintenir le PNSAN comme le document officiel du pays présentant les orientations et la politique en matière de sécurité alimentaire, mais l'insérer également dans le DSRP de la manière la plus appropriée.
  - iii) développer un partenariat entre le PNSAN et le DSRP visant à coordonner et même intégrer certaines actions sur le terrain et à financer au moins en partie, les axes d'interventions identifiés dans le PNSAN.
- La CNSA doit continuer le suivi/ évaluation de l'implémentation du PNSAN une fois terminé le mandat du Comité de Pilotage National. Une tâche importante sera de conduire des démarches auprès du Gouvernement et des instances internationales pour accéder au financement nécessaire à la mise en œuvre du plan. Le DSRP peut en être une source importante.
- La coopération Sud-Sud privilégiée par le PSSA peut être une piste intéressante à explorer. C'est un espace approprié pour les échanges de technologies, de stratégies et de politiques adaptées à des conditions environnementales, économiques et sociales de populations dont les réalités se rapprochent des nôtres.  
Ainsi, La réduction de l'insécurité alimentaire chez trois millions de Brésiliens est le résultat d'actions au niveau macro-économique combinées avec un ensemble de programmes sociaux concrets, légalisés par le Parlement et faisant l'objet d'un suivi continu par le CONSEA.
- Le Brésil a fait un grand pas dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il n'est pas impossible d'avancer en ce sens en Haïti. Cependant

le Brésil évolue dans un contexte socio-économique et politique favorable. Parmi les facteurs favorables de ce contexte on peut mentionner :

- Une forte implication de la société civile du Brésil dans le CONSEA
  - Une forte implication de la Présidence dans le CONSEA
  - L'identité légale du CONSEA acquise depuis longtemps, contrairement à la CNSA qui reste après dix ans une structure non encore validée légalement.
  - de solides mesures favorisant les franges défavorisées de la nation prises sur le plan macro-économique au Brésil, consolidant ainsi les mesures purement sociales et humanitaires.
  - Une décentralisation avancée au niveau des États et des municipalités
- Les démarches pour la légalisation de la CNSA relèvent du CISA. Cette légalisation renforcera l'identité institutionnelle et les possibilités d'intervention de la CNSA, et lui permettra d'être dotée d'un budget formel, et stable en tant que structure mandatée pour coordonner les actions de SA en général et l'exécution du PNSAN en particulier.

## **ANNEXES**

## ANNEXE I.-

### Liste des participants

#### Secteur Etatique

Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire (CISA) PRIMATURE	S.E.M. François SEVERIN S.E. Mme Magguy DURCE S.E.M. Jean Max BELLERIVE M. Guy FLEURY	Ministre de l'Agriculture Ministre du Commerce Ministre de la Planification Membre du Cabinet du Premier Ministre
Chambre des Députés CNSA CNSA CNSA IHSI INARA MARNDR MCI	M. Jean Ronald OSCAR Mme Danielle AVIN M. Gary MATHIEU M. Douby EXANTUS M. Roland ALTIDOR M. Michel Ronel THELUSMOND M. Wilson DURAND Mme Michèle B. PAULTRE	Président Commission Agriculture Coordonnatrice Nationale Animateur de la Concertation Administrateur de Base de Données Chargé de Mission
ME MPCE MSPP MSPP MSPP PNCS PRIMATURE PSSA UTSIG	M. Génée SAMUEL M. Max MONDESIR Dr. Joseline P. MARHONE Mme Carol DELPE Mme Roseline POMPIUS Mme Frantzie CHARLIER M. Guy FLEURY M. Garry AUGUSTIN M. Lainé MANES	Directeur d'Appui aux Org. Rurales Directrice Technique/ Contrôle de la Qualité et Protection des Consomm. Chef de Service Chargé de Mission Directrice du Bureau de Nutrition Médecin attaché à CPNNU Infirmière attachée à CPNANU Directrice Générale Secrétaire d'Etat à la Primature Coordonnateur National Consultant en Télédétection à UTSIG

#### Coopération Internationale

Institutions	Représentants	Titre
ACDI Ambassade de France Ambassade du Brésil BID	M. Marc JOSUE M. Jean MADEC Mme Isabelle HEYVAERT Mme Marion LE POMMELLEC	Agent de Programme Assistant Technique Conseillère Consultante/ AGRI. Développement Rural
Commission Européenne CONSEA - Brésil	Mme Beatriz MARCELINO M. Aloisio MELO	Conseiller Opérationnel Coordonnateur Général Secrétariat du CONSEA-Brézil
FAO FAO FEWSNET- HAITI OPS/ OMS PAM USAID	M. Amadou Moustapha KAMARA M. Volny PAULTRE M. Epitace NOBERA Mme Viviane CAYEMITTES Mme Elise BENOIT M. Legros VICTOR	Représentant Résident Assist. Représentant Progr. Représentant Consultante Nationale Directrice Adjointe Gestionnaire

## **Société Civile et Secteur Privé**

<b>Institutions</b>	<b>Représentants</b>	<b>Titre</b>
ANDAH/ BON	M. Fruck DORSAINVIL	
APRONA	M. Jacques PIERRE LOUIS	
CARE	M. Gerry DELPHIN	
Caritas - Haïti	M. Antoine Ronald TELEMAQUE	Responsable Agriculture
CFET	M. Wilfrid DALZON	Consultant
CFET	M. Joseph Ronald TOUSSAINT	Consultant
CFET	Mme Abnise LAFORTUNE	Assistant M. Dalzon
GHRAP/ PFNSA	Mme Margareth MATHURIN	Coordonnatrice
INESSA/ LAREHDO	M. Richard MATHELIER	Directeur
IRAM	M. Gilles DAMAIS	Consultant
ISC	M. Rosny DESROCHES	Directeur
Plan -Haïti	M. Frantz Th. PRESSOIR	Conseiller Technique Habitat

## **Presse**

<b>Institutions</b>	<b>Représentants</b>	<b>Titre</b>
Canal 11	M. Anthony	Cameraman
Radio Caraïbes	M. Peguy JEAN	Journaliste
Radio Magic Stéréo	Mme Léonne ALEXIS	Journaliste
Radio Maxima	M. Arnose CHANLATTE	Journaliste
Radio Nationale d'Haïti	M. Lucmane VIEUX	Journaliste
Radio Nationale d'Haïti	M. Eddy TROFORT	Journaliste
Radio Signal FM	M. Louis RONALD	Journaliste

## ANNEXE II.-

### Programme de la réunion

## Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

Atelier de lancement du  
Processus d'Actualisation du Plan National  
de Sécurité Alimentaire (PNSAN)

# PROGRAMME

**Date** : **Vendredi 30 juin 2006**  
**Lieu** : **Karibe Convention Center – Juvénat**

**08h30-09h00** Inscription

**Maître de Cérémonie :** **Ing.-Agr. Wilson DURAND,**  
**Directeur d'Appui aux Organisations Rurales,**  
**MARNDR**

**09h00-09h15** Discours inauguraux

- Propos de bienvenue de la **Coordonnatrice Nationale pour la Sécurité Alimentaire, Madame Danielle AVIN**

- Allocution du **Représentant Résident de la FAO en Haïti, Monsieur Amadou Moustapha KAMARA**

- Ouverture par le **Président du Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire, S.E. Monsieur François SEVERIN, Ministre de l'Agriculture**

**09h15-09h35** Diagnostic de la situation actuelle de l'insécurité alimentaire ; Cadre d'intervention (PNSAN 1996)  
**Intervenant : Mme Danielle AVIN**

- 09h35-09h50** Présentation de la nouvelle approche PSSA de la FAO  
**Intervenant : M. Garry AUGUSTIN, Coordonnateur National du Programme Spécial Sécurité Alimentaire (PSSA) MARNDR/FAO**
- 09h50-10h10** Présentation du « Zéro Hunger Program », ainsi que Du Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSEA) en charge d'implémenter le Plan National de Sécurité Alimentaire du Brésil  
**Intervenant : M. Aloisio MELO, Coordonnateur Général Secrétariat du CONSEA - Brésil**
- 10h10-10h30** Présentation de la structure de Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire en Haïti  
**Intervenant : Mme Danielle AVIN**
- 10h30-11h00** **Pause café**
- 11h00-12h00** **Débats**
- 12h00-12h10** Passerelles nécessaires entre le DSRP et le PNSAN  
**Intervenant : M. Gilles DAMAIS, Consultant**
- 12h10-12h30** Proposition d'une démarche participative et décentralisée pour la mise à jour du Plan National de Sécurité Alimentaire  
**Intervenant : M. Wilfrid DALZON, Consultant CNSA**
- 12h30-13h30** **Débats**
- 13h30-14h00** **Clôture / Rafraîchissement**